

---

# IMMIGRATION

# Canada

---

## Permis d'études

Directives du bureau des  
visas d'Accra



### Table des matières

Liste de contrôle – Permis d'études

Ce guide est produit gratuitement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et ne doit pas être vendu aux requérants.

**This guide is also available in English**

## Demande de permis d'études – Liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus votre demande.

Tout document qui n'est pas en français, ni en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

L'omission de tout document requis peut entraîner le refus de la demande ou un retard dans le traitement.

Tout préparatif de votre part avant d'avoir reçu du Haut-commissariat la lettre vous autorisant à étudier au Canada, comme le paiement de frais d'administration ou de scolarité, est réalisé à vos propres risques.

Présentez votre demande de permis **en mai ou juin** pour la rentrée de septembre, et **en septembre ou octobre** pour la rentrée de janvier.

Nombre de personnes qui se rendent au Canada (demandeur principal et membres de sa famille qui l'accompagnent) :

### En plus d'un permis d'études, demandez-vous l'un des documents suivants ?

|   |  | Nombre demandé :                      |
|---|--|---------------------------------------|
| <b>Époux ou conjoint de fait</b>            | <b>Permis de travail ouvert</b> – un formulaire de demande de permis de travail doit être rempli   | Nombre demandé : <input type="text"/> |
|   | <b>Visa de résident temporaire</b> (si une demande de permis de travail ouvert n'est pas présentée) - un formulaire de demande de visa de résidence temporaire doit être rempli                                | Nombre demandé : <input type="text"/> |
| <b>Enfants mineurs</b>                      | <b>Permis d'études ouvert</b> pour les enfants de 6 à 18 ans qui accompagnent le demandeur principal - un formulaire de demande distinct doit être rempli  | Nombre demandé : <input type="text"/> |
|   | <b>Visa de résident temporaire</b> (si un permis d'études n'est pas requis) - un formulaire de demande de visa de résidence temporaire doit être rempli  | Nombre demandé : <input type="text"/> |
| <b>Personnes à charge de plus de 18 ans</b> | <b>Permis d'études</b> pour personnes à charge âgées de 18 à 22 ans – un formulaire de demande de permis d'études doit être rempli, incluant une lettre d'admission d'un collège ou d'une université au Canada | Nombre demandé : <input type="text"/> |
|   | <b>Visa de résident temporaire</b> (si un permis d'études n'est pas requis) - un formulaire de demande de visa   | Nombre                                |

|  |                                |
|--|--------------------------------|
|  | <b>Nombre demandé :</b>        |
| de résidence temporaire doit être rempli | demandé : <input type="text"/> |

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <b>Vous devez soumettre :</b>  | ✓                        |
| <b>Deux photographies</b> respectant les spécifications de la photographie pour chaque demandeur. Les photos doivent être signées, datées et avoir été prises au cours des six (6) derniers mois. Le nom du demandeur et sa date de naissance doivent être indiqués au verso.  | <input type="checkbox"/> |
| Le <b>passport valide</b> de chaque personne tenue d'obtenir un visa de résident temporaire. Votre passeport devrait être valide pour au mois six (6) mois à partir de la date de votre arrivée au Canada.<br><br>Incluez tous vos <b>passports annulés ou expirés</b> , s'il y a lieu.<br><br>Si vous ne résidez pas dans votre pays de citoyenneté, veuillez soumettre votre permis de travail ou de séjour temporaire.  | <input type="checkbox"/> |
| <b>Une photocopie de la page de renseignements personnels</b> du passeport de chaque demandeur.  | <input type="checkbox"/> |
| <b>L'original et une photocopie de la lettre d'admission</b> de votre établissement d'enseignement au Canada, même si vous avez l'intention d'étudier pendant moins de six (6) mois. Si votre admission est conditionnelle, vous devez prouver que vous pouvez respecter les conditions.   | <input type="checkbox"/> |
| <b>Plan d'études :</b> veuillez soumettre un plan d'études d'une page répondant aux questions suivantes et comprenant toute autre information pertinente au traitement de votre demande : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi souhaitez-vous étudier au Canada dans le programme dans lequel vous avez été accepté?</li> <li>• Quels sont, dans l'ensemble, vos objectifs d'études?</li> <li>• Pourquoi ne poursuivez-vous pas un programme d'étude similaire dans votre pays de résidence ou de citoyenneté?</li> <li>• Avez-vous recherché les possibilités d'études dans votre pays de résidence ou de citoyenneté?</li> <li>• Comment ce programme améliorera-t-il vos possibilités d'emploi dans votre pays de résidence ou de citoyenneté ?</li> <li>• Quels liens avez-vous avec votre pays de résidence ou de citoyenneté ?</li> <li>• Si cela fait au moins deux ans que vous n'étudiez plus à temps plein, veuillez joindre une copie de votre curriculum vitae.</li> <li>• Si vous êtes un enfant mineur, pour quelles raisons allez-vous étudier au Canada? Quel est le statut d'immigration de vos parents ou de votre tuteur dans leur pays de résidence?</li> </ul> | <input type="checkbox"/> |
| <b>Preuve d'études actuelles</b> – une lettre et un relevé de notes récent de l'établissement  | <input type="checkbox"/> |

|   |                          |
|---|--------------------------|
| d'enseignement que vous fréquentez.   |                          |
| <p><b>Documents académiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Originaux et photocopies des relevés de notes (depuis le début des études secondaires)</li> <li>• diplômes ou des certificats (depuis le niveau zéro ou l'école secondaire de premier).</li> </ul>   | <input type="checkbox"/> |
| <p><b>La preuve que vous disposez de fonds suffisants pour payer vos frais de scolarité et de subsistance pendant au moins un an au Canada.</b> En plus de la somme nécessaire pour payer les frais de scolarité, vous devriez disposer d'au moins 10 000 \$ CA pour payer vos frais de subsistance. Veuillez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vos relevés de compte ou votre livret de banque couvrant les trois derniers mois;</li> <li>• tout autre document démontrant que vous avez une source de fonds fiable (lettre d'engagement et documents financiers d'un parent ou d'un répondant, lettre officielle d'attribution d'une bourse ou d'une rétribution financière, document relatif à un investissement ou à un revenu provenant d'un immeuble locatif, etc.);</li> <li>• si vous avez déjà payé vos frais de scolarités, veuillez présenter des preuves de paiement.</li> <li>• si un tiers financera vos études, ce tiers doit <ul style="list-style-type: none"> <li>○ joindre des justificatifs (relevés bancaires, emploi, etc.)</li> <li>○ expliquer dans une lettre pourquoi il financera vos études, et</li> <li>○ le cas échéant, prouver son lien de parenté avec vous (actes de naissance)</li> </ul> </li> <li>• si ce tiers est au Canada, la lettre doit préciser le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse courriel et être accompagnée d'une preuve de résidence légale au Canada (citoyenneté, résidence permanente, permis d'études ou de travail, etc.), d'une preuve d'emploi (avec années de service et salaire), d'un relevé bancaire et d'une copie de la page résumé du dernier avis de cotisation produit par l'Agence du Revenu du Canada.</li> </ul> | <input type="checkbox"/> |
| Si vous bénéficiez d'une <b>bourse d'études</b> ou que vous recevez toute autre aide financière d'un gouvernement ou d'un organisme de financement, vous devez soumettre une lettre officielle indiquant le montant total de cette bourse, sa durée et toutes les conditions qui s'y rattachent.  | <input type="checkbox"/> |
| <b>Informations sur la famille (IMM 5707)</b> dûment rempli, daté et signé.   | <input type="checkbox"/> |
| <b>S'il y a lieu, vous devez également soumettre :</b>  | ✓                        |
| <b>Preuve d'emploi</b> – une lettre de votre employeur actuel et vos fiches de paie (des trois derniers mois). Une lettre d'emploi, datée d'au plus deux mois avant la présentation de votre demande, qui indique votre profession, votre emploi, votre salaire et vos allocations, vos années de service et la période de vos vacances.  | <input type="checkbox"/> |
| Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de <b>l'annexe 1</b> (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.  | <input type="checkbox"/> |

**Les enfants doivent avoir leur propre passeport.** Ils doivent avoir une lettre de leur école attestant qu'ils sont en congé, le cas échéant.